

Monsieur le Président,

Fait extrêmement important, la crise du Golfe nous a montré que les préoccupations concernant la prolifération des armes nucléaires n'étaient pas sans fondement. À mon avis, la lutte contre la prolifération des armes nucléaires - y compris les capacités et les systèmes de lancement - est la priorité numéro un en matière de sécurité dans les années 90. Nous devons renforcer le Traité de non-prolifération nucléaire et y faire adhérer les pays qui ont refusé jusqu'ici de le signer. Nous devons nous assurer que le Traité est prolongé indéfiniment en 1995. Nous pressons les pays de la Communauté des États indépendants (CEI) à signer le Traité en tant qu'États dépourvus d'armes nucléaires.

Par ailleurs, nous devons collaborer avec les scientifiques et ingénieurs des États de la CEI spécialisés dans le nucléaire pour leur permettre de mettre toutes leurs compétences et énergies au service d'activités scientifiques pacifiques. C'est pourquoi le Canada a accueilli avec enthousiasme l'établissement du Centre international des sciences et de la technologie à Moscou. Nous appuierons financièrement cet organisme et participerons pleinement à ses travaux.

À Prague, nous avons adopté une déclaration sur la non-prolifération et les transferts d'armements. Les pays membres de la CSCE doivent se pencher sur cette question. En fait, ce n'est que par la coopération internationale et régionale que nous pouvons la régler.

Les États membres de la CSCE devraient réaffirmer leur volonté d'appuyer le registre des transferts d'armes des Nations Unies, respecter intégralement ses dispositions en matière de présentation de rapports et encourager l'adhésion du plus grand nombre d'États possible à cette nouvelle mesure de transparence et de renforcement de la confiance.

Ma délégation donnera suite à l'engagement que nous avons pris dans la Déclaration de Prague en faveur de l'inclusion de la non-prolifération et des transferts d'armes dans le programme de la CSCE qui fera suite à la réunion d'Helsinki.

CSCE - Prochaine étape

Monsieur le Président,

Nous avons une tâche difficile à accomplir. À mesure que nous progressons, nous ne devons pas oublier que la CSCE s'insère dans un contexte international plus vaste. Nos travaux devraient, en tout temps, compléter ceux d'autres organisations, en particulier celle dont tous nos pays font partie, l'ONU, qui est plus